



Avis d'appel public à la concurrence

Marché public de Travaux MAPA

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :

Société d'Aménagement de la Savoie,
Mandataire agissant au nom et pour le compte de la Commune de LES BELLEVILLE
Agence d'Albertville
Le Cairn – 21 Avenue des Chasseurs Alpins – 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 37 37 06
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://sas73.achatpublic.com>
Adresse internet du pouvoir adjudicateur : <http://www.lesbelleville.fr>
Correspondant : Mme VANDOO LAEGHE : fvandoolaghe@sas73.fr
Contact : Mme FIEGEL : sfiegel@sas73.fr

OBJET DU MARCHÉ :

Travaux de pose d'ascenseurs et de monte-charges dans le cadre de la restructuration et l'extension du Centre Sportif de Val Thorens

LIEU D'EXECUTION : 73440 LES BELLEVILLE

LA PROCEDURE D'ACHAT DU PRESENT AVIS EST COUVERT PAR L'ACCORD SUR LES MARCHES PUBLICS DE L'OMC : Oui

TYPE DE PROCEDURE : Procédure adaptée

L'AVIS IMPLIQUE UN MARCHÉ PUBLIC

PRINCIPALES ACTIVITES DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

Services généraux des administrations publiques

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

Prestations divisées en lots : Non

Des variantes facultatives sont-elles prises en considération : Oui

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TRAVAUX :

Ces travaux concernent le lot 15 : Ascenseurs / Monte-charges

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ :

Cautionnement et garanties exigés :

Une retenue de garantie de 5 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant

de chaque acompte par le comptable assignataire ; Elle pourra être remplacée par une garantie à première demande.

Avance de 5 % dans les conditions fixées au marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le délai global de paiement est de 30 jours conformément à l'article R 2192-10 du Code de la Commande Publique.

L'opération sera financée par les ressources propres de la collectivité

Caractéristique des prix : prix global et forfaitaire

Modalités de variation des prix : révision mensuelle

Unité monétaire utilisée, l'euro

Langues pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Toutefois, si l'attributaire est un groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur exigera que le mandataire soit solidaire du groupement conjoint.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Critères de sélection des candidatures :

- Qualité à présenter une offre
- Garanties et capacités techniques et financières
- Capacités professionnelles

Marchés réserves : Non

JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT :

Autres renseignements demandés :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces de la candidature telles que définies aux articles R.2143-3, R.2143-11 et R.2143-12 du Code de la Commande publique :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- DC 1 ou attestations équivalentes
- DC 2 ou attestations équivalentes
- Pouvoirs de la personne habilitée à engager la société.
- Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (modèle joint en annexe au règlement de la consultation)

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

- Preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ;
- Les certificats de qualification et/ou de qualité mentionnés dans le Règlement de la consultation

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 70 %
- Valeur technique : 30 %

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 15/01/2021 à 12 H 00.

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres finales.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les offres doivent être transmises obligatoirement par voie électronique sur le profil acheteur : <https://sas73.achatpublic.com>

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le site : <http://sas73.achatpublic.com>

Renseignements complémentaires :

Durée prévisionnelle d'exécution des travaux : 21 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de les commencer, y compris une période de préparation de chantier de 30 jours.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 3 candidats les mieux-disants.

Cette consultation est issue de précédents appels d'offres déclarés sans suite pour cause d'infructuosité :

Les consultations initiales ont été publiées au JOUE sous les références : 2019/S 013-025487 du 18/01/2019 et 2019/S 036-080213 du 20/02/2019.

La seconde consultation a été publiée au JOUE sous la référence : 2019/S 164-401749 du 27 août 2019.

Cet appel d'offres a été déclaré infructueux et fait l'objet d'une procédure avec négociation.

A l'issue de celle-ci, le lot 15 est déclaré infructueux et est relancé suivant une nouvelle procédure adaptée.

PROCEDURES DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Grenoble

2, place Verdun

BP 1135

38022 GRENOBLE CEDEX

Tél : 04-76-42-90-00

Fax : 04-76-42-22-69

Mail : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif interrégional de Règlement Amiable des litiges relatifs aux marchés publics
(CCRA de Lyon), CRICOM Rhône Alpes

50, rue de Marseille

69007 LYON

Tél : 04-72-77-05-27

Fax : 04-78-92-83-16

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de Grenoble

2, place Verdun

BP 1135

38022 GRENOBLE CEDEX

Tél : 04-76-42-90-00

Fax : 04-76-42-22-69

Mail : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :

11/12/2020